



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 30 septembre 2020

OBJET :

DE-20-09-1-26) PLAN HANDICAP - BILAN 2019

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 17 septembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, Mme BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200930-lmc1H7652H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/10/2020
Date de Publication : 08/10/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 28 juin 2017 relative à l'adoption du Plan handicap au titre des années 2017-2021

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juin 2020 relative à la création et à la composition d'un Comité « Tout Handicap »

Considérant que le bilan des actions réalisées par la Ville au titre de l'année 2019 a été présenté au Comité « Tout handicap » le 10 septembre 2020 ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 24 septembre 2020,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation du bilan annuel du Plan Handicap 2017/2021 au titre de l'année 2019.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé